



Charte de publication du journal Coup de Venst Année 2021-2022

Le Coup de Venst est l'hebdomadaire de tous les élèves d'IMT Atlantique, campus de Brest.

La direction de la publication prône les valeurs fondamentales de respect des personnes, gage du bien vivre ensemble, et du respect de l'institution IMT Atlantique.

Dans cet esprit, l'équipe du Coup de Venst s'engage à respecter dans son travail :

- la protection de la vie privée et de l'anonymat,
- le droit d'image,
- le droit d'auteur,
- le droit de réponse,
- la diversité des femmes et des hommes, des modes de vie et des cultures.

La direction du Coup de Venst refuse la parution dans ses publications de :

- toute incitation à la haine, à la discrimination, à la violence, à la consommation dangereuse de drogues ou d'alcool,
- toute attaque *ad hominem*,
- toute diffamationⁱ,
- toute diffusion de fausses informationsⁱⁱ,
- tout acte de prosélytismeⁱⁱⁱ (politique, religieux, sectaire...),
- tout élément à caractère pornographique^{iv}.

Une commission de déontologie constituée au sein de la direction de la publication veille au respect de l'esprit et des dispositions de la présente charte.

La charte est mise à la disposition des lecteurs du Coup de Venst, aisément accessible.

Le directeur de la publication Gweltaz POUSSIN	La responsable de la commission déontologie Aude EVRARD
Le : À :	Le : À :

i Chercher à porter atteinte à la réputation ou à l'honneur de quelqu'un par des écrits ou des paroles.

ii Hors du cadre de la parodie ou de la satire.

iii Zèle déployé pour répandre la foi, pour faire des adeptes ou pour convertir autrui à ses idées, pour tenter d'imposer ses convictions.

iv Représentation de choses obscènes, sans préoccupation artistique et avec l'intention délibérée de provoquer l'excitation sexuelle du public auquel elle est destinée.